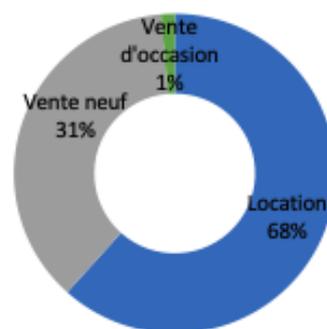
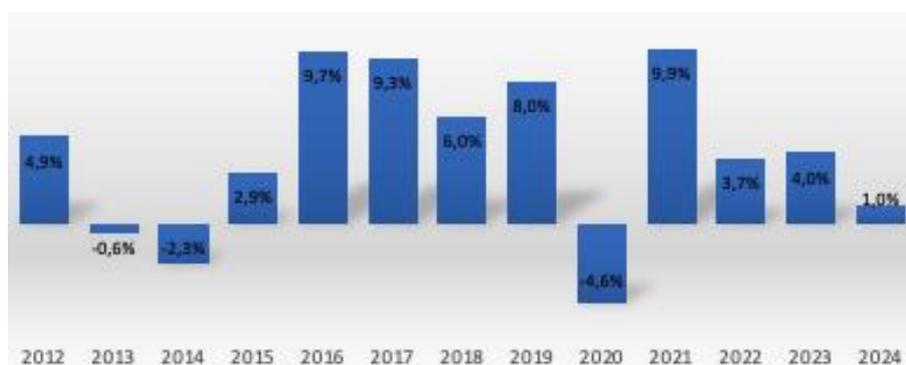


L'ACIM DÉVOILE LA DERNIÈRE ÉTUDE ASTERÈS : Un secteur résilient et dynamique malgré les défis du BTP

L'ACIM, syndicat des acteurs de la construction industrialisée et modulaire, publie la dernière étude réalisée à son initiative par le cabinet Asterès, qui confirme la résilience exceptionnelle des constructeurs et des loueurs de constructions modulaires en France.

Malgré le climat économique difficile qui a caractérisé le secteur du BTP, les entreprises membres de l'ACIM ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 1 % en 2024, atteignant 1,23 milliard d'euros. Cette croissance, bien que modeste, témoigne de la robustesse et de l'innovation continue au sein de notre industrie, notamment favorisée par la location de constructions modulaires.



L'étude de 28 pages, introduite par un éditorial de Nicolas Bouzou, directeur du cabinet d'études Asterès, offre une analyse détaillée du contexte macroéconomique, révélant que le dynamisme de la location a joué un rôle clé dans cette performance. Avec 237 000 modules en location – soit une augmentation de 2,6 % par rapport à 2023 – le secteur affiche une capacité d'adaptation notable aux besoins évolutifs des professionnels du BTP, de l'administration et des services.

Les effectifs des entreprises de l'ACIM ont également progressé de 2,4 %, reflétant non seulement la croissance du secteur mais aussi son potentiel à créer des emplois stables et qualifiés. Quant aux perspectives pour 2025, elles témoignent d'un optimisme prudent : la moitié des entreprises prévoient une stabilité de leur chiffre d'affaires, tandis que l'autre moitié anticipe soit une croissance soit une légère contraction selon les conditions du marché.

La répartition du chiffre d'affaires selon les secteurs géographiques (Île-de-France/régions) et par type d'activité (BTP, administration, services, etc.) fournit des données essentielles pour comprendre les dynamiques internes du marché. Les taux d'utilisation des modules ainsi que le pourcentage des ventes destinées aux loueurs ou aux revendeurs y sont également détaillés, offrant une vue d'ensemble précieuse aux parties prenantes.

[Télécharger le résumé de l'enquête](#)

A propos de l'ACiM

Les missions de l'ACiM, syndicat professionnel des acteurs de la construction industrialisée et modulaire, sont de promouvoir les métiers de la construction modulaire et des bâtiments industrialisés, de représenter les acteurs du marché auprès de toutes instances normatives et/ou réglementaires se rapportant à la construction, l'urbanisme et la fiscalité, d'élaborer les documents spécifiques à ces métiers, de valoriser l'offre produits / services et de définir des minima de qualité et de sécurité et les faire connaître.

Le syndicat professionnel des Acteurs de la Construction Industrialisée et Modulaire (ACiM) regroupe aujourd'hui les principaux acteurs de ce secteur (62 membres). Le marché français du modulaire représente près de 8 000 emplois pour un chiffre d'affaires de 1,23 Md€.

Pour en savoir plus : <https://www.acim.pro/>

Contact presse :

ACIM-DLR : Florence Dupont - 06 89 43 24 56 - f.dupont@dlr.fr